



# **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES**

## **Phase district 2017-2018**

**Dimanche 26 novembre 2017 à  
GUITRES et LE BARP**

**Qualification en simple pour les  
championnats de Gironde Jeunes**

**LIEUX:**

**District Est à Guitres**

Gymnase des Gueytines, Chemin Charlemagne, 33230 Guitres

**District Centre**

Le district centre sera réparti entre Le Barp et Guitres

**District Ouest au Barp**

Route de Gascogne – 33114 – LE BARP

**HORAIRES :**

Appel des joueurs à partir de 8h00 – Début des matchs à 8h30.  
Pour le district Centre, en fonction du nombre d'inscrits, les joueurs pourront être convoqués à partir de 7h30.

**CATEGORIES :**

poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors.

**TABLEAUX :** Uniquement en simple.

1. En **Simple Homme** : les **8** meilleurs joueurs inscrits au CPPH au lundi 16 novembre, sont qualifiés d'office pour les championnats de Gironde et **ne participeront donc pas** au championnat District.  
Les champions de District (Centre, Ouest et Est) seront qualifiés en simple au championnat de Gironde ainsi que le finaliste du district Cub.  
Une confirmation de participation à la phase finale des championnats de Gironde sera alors demandée.
2. En **Simple Dame** : les **6** meilleures joueuses inscrites au CPPH au lundi 16 novembre, sont qualifiées d'office pour les championnats de Gironde et **ne participeront donc pas** au championnat District.  
Les champions et vices champions de District seront qualifiés en simple au championnat de Gironde.

Les inscriptions pour les Doubles Homme, Doubles Dame et Doubles Mixte **seront ouvertes à tous** pour la phase finale.

Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans leur catégorie d'âge et dans la catégorie strictement supérieure. Ils participeront au championnat de Gironde dans la même catégorie. En cas d'insuffisance d'inscriptions, le Juge-Arbitre se réserve le droit d'annuler certaines catégories.

ATTENTION : il s'agit bien d'un championnat de Gironde, ainsi il sera demandé aux clubs de ne pas envoyer de joueurs non débrouillés sur cette compétition. Le Cogibad se réserve le droit, de refuser des joueurs n'ayant jamais fait de compétition ou ayant 0 de moyenne en simple. (*Sauf cas exceptionnel dûment argumenté*)

Les champions départementaux en simple (benjamins, minimes, cadets et juniors) seront qualifiés pour le championnat Régional. Les vice-champions en simple seront remplaçants.

**(A noter que les champions régionaux en simple (benjamins, minimes, cadets et juniors) seront qualifiés pour les championnats de France jeunes)**

**ENGAGEMENTS :** 12€ pour un tableau de simple.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** **Vendredi 17 novembre 2017**

Les inscriptions, seront à adresser à :

**Gérald GUEGADEN  
- 15 bis avenue du 11 novembre - 33290 LUDON-MEDOC**

POUR LE REGLEMENT, UNE FACTURE SERA ADRESSEE AU CLUB A L'ISSUE DE LA PHASE FINALE.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

L'inscription par email est possible (**gerald.guegaden@cogibad.org**).

D'éventuels forfaits pourront être enregistrés au 06 60 82 04 73 jusqu'au **Mardi 21 novembre 2017**.  
Au delà, aucun forfait ne sera remboursé.

**GESTION DU TOURNOI :** La compétition sera gérée par le logiciel fédéral BADPLUS

**INFORMATIONS DIVERSES :** Une buvette sera à votre disposition dans chaque salle avec boissons, sandwichs, gâteaux, etc...

**CONTACTS :**  
COGIBAD au 05 56 00 99 21  
Gérald Guegaden 06 60 82 04 73  
gerald.guegaden@cogibad.org